



# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>OdoBan- Lavande</b>	
<b>Autres moyens d'identification</b>		
<b>Synonymes</b>	911159-G	
<b>Usage recommandé</b>	Désinfectant	
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>		
<b>Fabricant</b>		
<b>Nom de la société</b>	Clean Control Corporation	
<b>Adresse</b>	2-291 Main Street, Suite 233 Wasaga Beach, Ontario Canada L9Z 0E8	
<b>Téléphone</b>	800-841-3904	
<b>Courriel</b>	info@odoban.ca	
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC :	chemtrec@chemtrec.com
	CHEMTREC :	1-800-262-8200 (U.S.)
	CHEMTREC :	1-703-741-5500 (International)
<b>Fournisseur</b>	Voir ci-dessus	

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Se laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux. Porter des gants de protection.
<b>Intervention</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
<b>Élimination</b>	Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).

**Renseignements supplémentaires**

Exempt - Produit Enregistré - (DIN 02426528).  
Il s'agit d'un produit enregistré de DIN. L'étiquetage des produits est conforme aux lignes directrices et règlements de Santé Canada.

Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).

La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprend Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Bois ou produits en bois.

---

**3. Composition/information sur les ingrédients**

---

**Mélanges**

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %)		68424-85-1	2

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

**Remarques sur la composition** Ne s'applique pas aux produits DIN. Se reporter à l'étiquette du produit pour la teneur en ingrédients actifs.

---

**4. Premiers soins**

---

<b>Inhalation</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
<b>Peau</b>	Laver abondamment au savon et à l'eau.
<b>Yeux</b>	En cas d'éclaboussures dans les yeux, les rincer à grande eau pendant 15 minutes. Enlever les verres de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre ou un docteur de commande de poison pour le conseil de traitement.
<b>Ingestion</b>	NE PAS [se] faire vomir. [Faire] boire beaucoup de lait ou d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Avant d'appeler, s'assurer d'avoir sous la main le contenant, l'étiquette ou le nom et le numéro DIN du produit.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Provoque de graves lésions des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.
<b>Informations générales</b>	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

---

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

---

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Entreposer dans un endroit frais et sec. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Tenir hors de portée des enfants.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

<b>Limites d'exposition</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Ventilation générale normalement adéquate.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Un écran facial est recommandé.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
<b>Autre</b>	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Conformément aux directives de votre employeur.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).
<b>Dangers thermiques</b>	Sans objet.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect</b>	Transparent
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Jaune pâle
<b>Odeur</b>	Florale, Ligneux(se)
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	6 - 8
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Pas disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	> 35 °C (> 95 °F)
<b>Point d'éclair</b>	> 93.3 °C (> 200.0 °F)
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible.

**Inflammabilité (solides et gaz)** Sans objet.

**Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité**

**Limites d'inflammabilité - inférieure (%)** Pas disponible.

**Limites d'inflammabilité - supérieure (%)** Pas disponible.

**Limite d'explosibilité - inférieure (%)** Pas disponible.

**Limite d'explosibilité - supérieure (%)** Pas disponible.

**Tension de vapeur** Pas disponible.

**Densité de vapeur** Pas disponible.

**Densité relative** Pas disponible.

**Solubilité**

**Solubilité (eau)** Pas disponible.

**Coefficient de partage n-octanol/eau** Pas disponible.

**Température d'auto-inflammation** Pas disponible.

**Température de décomposition** Pas disponible.

**Viscosité** Comme l'eau

**Autres informations**

**Propriétés explosives** Non explosif.

**Propriétés comburantes** Non oxydant.

**Densité** 0.99 - 1 @ 25°C

**COV** 2.24%

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

**Réactivité** Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

**Stabilité chimique** Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

**Risque de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter** Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

**Matériaux incompatibles** Agents comburants forts.

**Produits de décomposition dangereux** Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène.

---

## 11. Données toxicologiques

---

**Renseignements sur les voies d'exposition probables**

**Inhalation** On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

**Peau** FIFRA catégorie: TOX III: Irritant modéré @ 72 heures: érythème modéré  
Provoque une irritation cutanée.

**Yeux** FIFRA catégorie: I: Corrosif, cornée opacité non réversible dans les 7 jours  
Provoque de graves lésions des yeux.

**Ingestion** Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Provoque de graves lésions des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

**Renseignements sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
OdoBan- Lavande (CAS Mélange)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg, Tested
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg, Tested
<b>Composants</b>		
<b>Espèces</b>		
<b>Résultats d'épreuves</b>		
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %) (CAS 68424-85-1)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	3412 mg/kg, ECHA
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	0.3 mg/l/4h, ECHA
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	795 mg/kg, ECHA
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Provoque une irritation cutanée.	
<b>Minutes d'exposition</b>	Pas disponible.	
<b>Indice d'érythème</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème</b>	Pas disponible.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque de graves lésions des yeux.	
<b>Valeur de l'opacité de la cornée</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur de la lésion de l'iris</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Jours de récupération</b>	Pas disponible.	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas un sensibilisant respiratoire.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.	
<b>Cancérogénicité</b>	Pas disponible.	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.	
<b>Danger par aspiration</b>	Pas un danger par aspiration.	
<b>Effets chroniques</b>	Pas disponible.	
<b>Autres informations</b>	Pas disponible.	

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Voir ci-dessous	
<b>Données écotoxicologiques</b>		
<b>Composants</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultats d'épreuves</b>
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %) (CAS 68424-85-1)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50 Bar rayé ( <i>Morone saxatilis</i> )	10.4 - 19.1 mg/L, 96 heures
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.	
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>		

<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Mobilité générale</b>	Pas disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

---

### 13. Données sur l'élimination

---

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer le contenant et l'envoyer au recyclage. Si le recyclage n'est pas offert dans la région, mettre le contenant aux ordures. Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

---

### 14. Informations relatives au transport

---

<b>Généralités</b>	Canada: Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
<b>Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

---

### 15. Informations sur la réglementation

---

<b>Règlements fédéraux canadiens</b>	Exempt - Produit Enregistré - (DIN 02426528).  Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).  La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprend Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Bois ou produits en bois.  MISES EN GARDE : DANGER : Provoque des lésions oculaires irréversibles. Provoque une irritation de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des lunettes ou un masque de protection. Bien se laver au savon et à l'eau après avoir manipulé ce produit. PREMIERS SOINS : Contact avec les yeux : En cas d'éclaboussure dans les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Contact avec la peau : Laver à grande eau et avec beaucoup de savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ingestion : NE PAS [se] faire vomir. [Faire] boire beaucoup de lait ou d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Avant d'appeler, s'assurer d'avoir sous la main le contenant, l'étiquette ou le nom et le numéro DIN du produit. Élimination : Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer le contenant et l'envoyer au recyclage. Si le recyclage n'est pas offert dans la région, mettre le contenant aux ordures. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
--------------------------------------	--

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### Règlements internationaux

**Classification SIMDUT** Exempt - Produit enregistré - (DIN 02426528)

## Inventaires

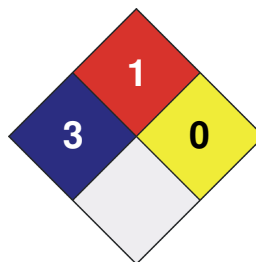
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

## 16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	1
Danger physique	0
Protection individuelle	X



**Date de publication**

06-Janvier-2022

**Date de la révision**

03-Août-2023

**Version n°**

02

**Autres informations**

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

**Clause d'exonération de responsabilité**

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

**Préparée par**

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021